

Nous invitons toutes les personnes de bonne volonté
à nous rejoindre, ne serait-ce qu'un instant...

**Dans le silence, nous nous préparons
intérieurement à nous engager plus à fond
pour le respect des êtres humains.**

**Notre silence veut rejoindre les personnes en situation irrégulière,
ceux qui font la loi et ceux qui la font appliquer.**

Cercle du silence du 5 nov 2022

de 12h à 13h

Plainpalais - place du Cirque

Prochain cercle le 17 décembre 2022

Pour une vraie égalité des chances

Les personnes en quête d'une protection manifestent dès leur arrivée en Suisse le souhait de travailler ou de se former. Leur intégration et leurs conditions de vie en dépendent. Si des obstacles administratifs et légaux existent au départ, essentiellement pour les demandeurs et les demandeuses d'asile (permis N), d'autres barrières peuvent freiner l'accès au marché de l'emploi quel que soit le statut. Obstacles souvent liés à une méconnaissance des réalités administratives (signification des permis en termes d'employabilité et de durabilité du séjour, démarches administratives, reconnaissance des diplômes et compétences) ou à des représentations biaisées de la réalité (compétences et expérience des personnes ou stéréotypes).

Nous souhaitons encourager les autorités et les employeurs.ses à donner leur chance à ces personnes : elles sont riches de compétences acquises ailleurs et dont notre société se prive en leur rendant l'accès au travail si difficile. Une brochure éditée par la revue «vivre ensemble» vient dernièrement d'être publiée pour répondre aux questions qui se posent le plus souvent: elle est à commander à : vivre.ensemble@asile.ch